

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The to th

The pos of th filmi

Orig begi the sior oth first sior or ill

The shal TIN whi

Ma diff ent beg righ req me

[Redacted]

[Redacted]

6356
3

LE
SIEUR DE VINCENNES

FONDATEUR DE L'INDIANA

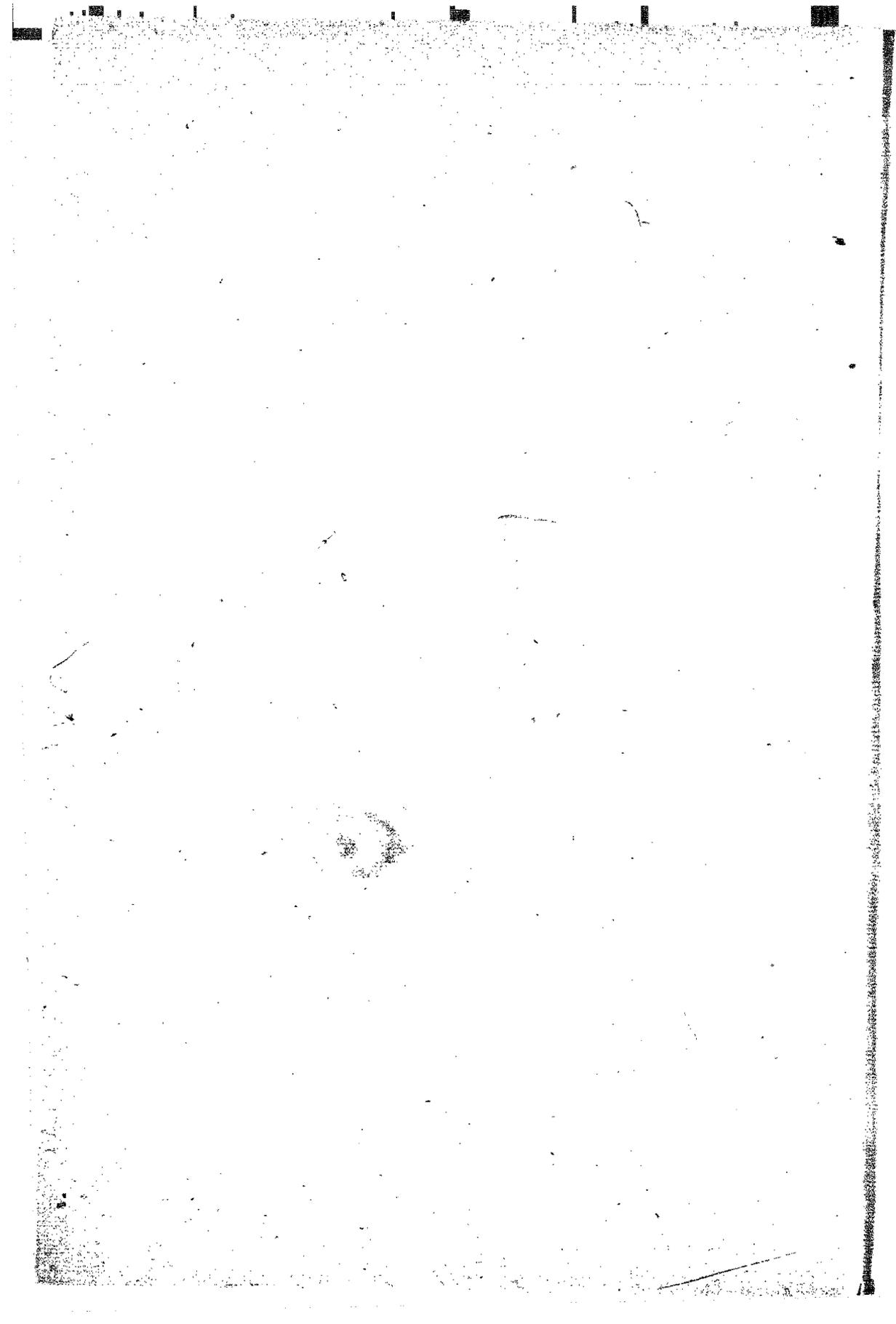
PAR

EDMOND MALLET

Ancien officier de l'armée des Etats-Unis d'Amérique.



LÉVIS :
" BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES "



10 2

LE

SIEUR DE VINCENNES

FONDATEUR DE L'INDIANA

PAR

EDMOND MALLÉ

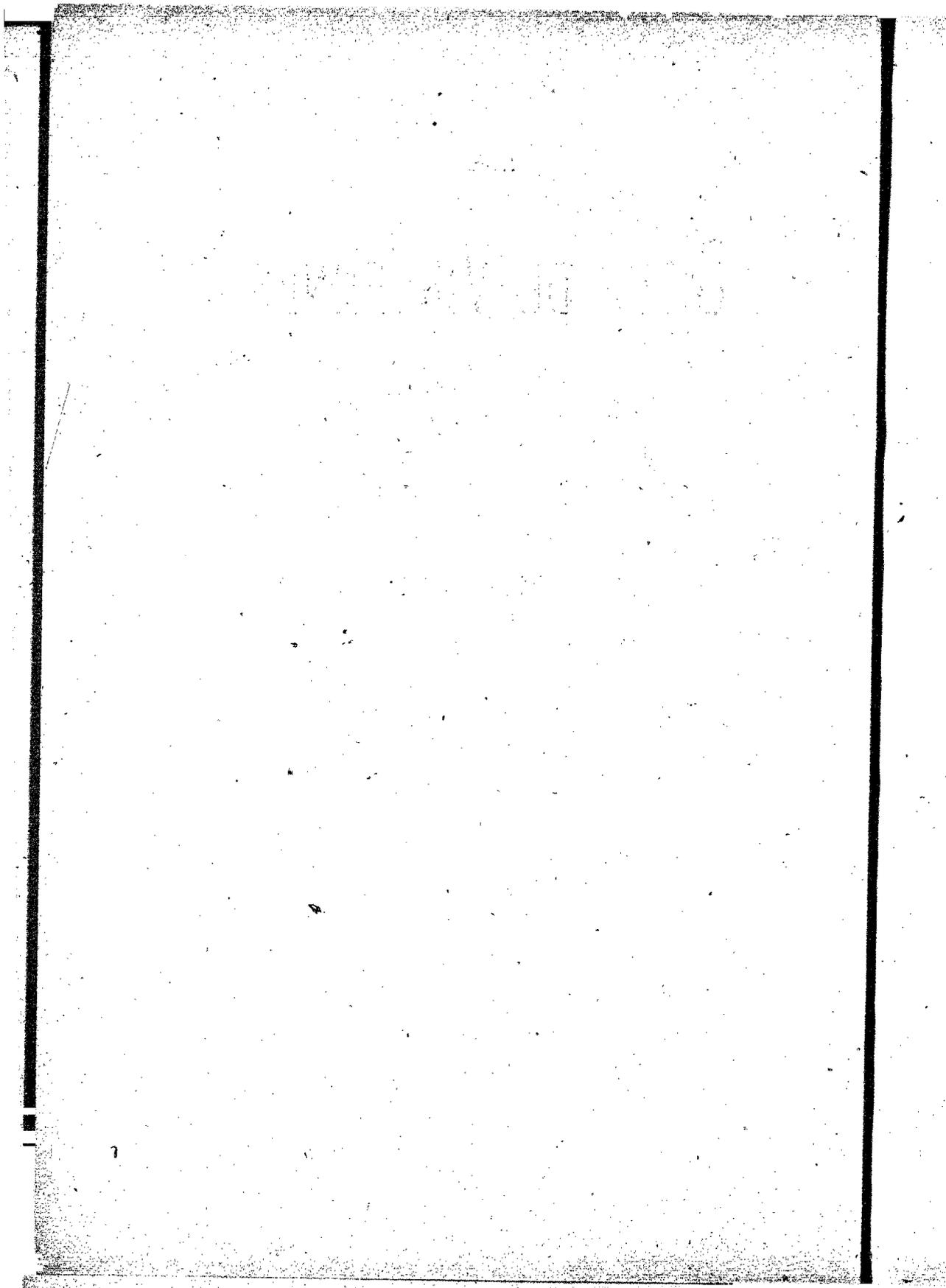
Ancien officier de l'armée des États-Unis d'Amérique.



LÉVIS :
" BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES "

1897

17/47



Le Sieur de Vincennes,

FONDATEUR DE L'INDIANA.

“ Vincennes, whose name will be perpetuated
“ as long as the Wabash shall flow by
“ the dwellings of civilized men.”—
Bancroft, *History of the United States.*

Dans la première moitié du siècle dernier, un officier connu dans l'histoire sous le nom de M. de Vincennes était commandant des troupes du roi de France et d'un poste militaire situé sur le fleuve Ouabache dans le Pays des Illinois, poste qui se trouvait, croit-on, sur ou près l'emplacement de la ville actuelle de Vincennes, Indiana. Cet officier fut brûlé vif en mai 1736, par les indiens Chicachas, avec le major d'Artaguette, le père Sénat, jésuite, et un certain nombre d'autres officiers ou soldats, dans la partie de la Louisiane aujourd'hui comprise dans les limites territoriales de l'état du Mississipi.

Sur cela toutes les autorités sont d'accord.

Maintenant qui était M. de Vincennes? La question n'est pas sans intérêt, en raison des vaillants et éminents services rendus par lui comme commandant militaire à la Nouvelle-France et comme fondateur d'un des grands Etats de la République des Etats-Unis d'Amérique, et à cause des nombreuses opinions contradictoires émises par les historiens et du Canada et des Etats-Unis.

Les notes suivantes suggèreront, on l'espère, aux écrivains des RECHERCHES HISTORIQUES l'importance du problème ici proposé et stimuleront le désir de le résoudre.

1648, 25 Oct., Québec : François Bissot, sieur de la Rivière, bourgeois, baptisé en 1613, de Notre-Dame des Prés, évêché de Lisieux, Normandie, épouse Marie Couillard.—Tanguay, *Dict. Génal.*, I, 56.

1672, 3 Nov. François Bissot, sieur de la Rivière, reçut de l'intendant Talon la seigneurie de Vincennes, soixante-dix arpents sur le devant, sur le Saint-Laurent. Elle est située dans le comté actuel de Bellechasse.—Bouchette, *Top. Des. of Lower Canada*, 505 ; Rameau, *Acadiens et Canadiens*, 286 ; Sulte, *Hist. des C.-F.*, IV, 94.

1719, 28 Oct. " J'apprends par les dernières lettres qui sont arrivées des Miamis, que le sieur de Vincennes étant mort dans leur village, les Indiens ont décidé de ne pas se transporter à la rivière Saint-Joseph et de rester où ils sont."—M. de Vaudreuil au conseil de la Marine, dans *Doc. Colon. Hist. of N. Y.*, IX, 894.

Le renseignement ci-dessus est, nous croyons, parfaitement authentique ; et nous le donnons ici pour servir comme de point d'appui pour l'étude des diverses assertions contradictoires qui suivent. La question est : Qui était M. de Vincennes ?

1744. " Le Sieur de Vincennes, Gentilhomme Canadien et Officier dans les Troupes, en partagea avec lui [le père Sénat, brûlé à mort par les Chicachas] la gloire, et se fit admirer de ses Bourreaux mêmes."—Charlevoix, *Hist. Gén. de la N.-F.*, II, 502.

1819. " Vers l'année 1702 un corps de Français venant du Canada, descendit le fleuve Ouabache et établit des postes à plusieurs endroits sur les rives de

ce fleuve. L'expédition était commandée par le capitaine St. Vincennes qui fit de celui-ci son principal entrepôt, lequel n'eut pendant longtemps d'autre nom que *le Poste*."

.....

" Dans l'année 1734, plusieurs familles françaises émigrèrent du Canada et s'établirent à cet endroit. Le premier gouverneur ou commandant fut M. St. Vincent, dont la ville porte aujourd'hui le nom."—Thomas, *Travels through the Western Country*, 190.

1839. " le commandant dont notre ville porte le nom, François Morgan de Vinsenne, était un officier au service du roi de France, et servit au Canada probablement dès 1720, dans le régiment de Carignan.... A quel moment prit-il possession ici ? On ne le sait au juste.... Rien dans nos annales ne l'indique, si ce n'est un acte de vente fait par lui et madame Vinsenne, fille de monsieur Philippe Longpie de Kaskaskia et enregistré dans cette ville."—Law, *Address before the Vincennes Hist. and Antiq. Soc.*, 21.

1840. ".... Vincennes aussi, le Canadien, refusa de fuir et partagea la captivité de son vaillant chef."—Bancroft, *Hist of the U. S.*, III, 367.

1843. " François Morgan de Vincennes, qui était officier des troupes du roi et commandant d'un petit poste sur le fleuve Ouabache, accompagna l'expédition sous d'Artagnette."—Dillon, *Hist. of Ind.*, éd. de 1843, p. 61.

1848. " En 1715, le sieur de Vincennes, officier canadien, visita le pays des Miamis, et fonda le poste de son nom à l'embouchure du Ouabache."—Poussin, *De la Puissance Américaine*, 3ième éd., I, 183.

1852. " Le fondateur présumé du poste Vincennes, dont, du moins, l'endroit reçut le nom, fut

François Morgan de Vincennes, que Monseigneur Hailandrière suppose avoir été d'origine irlandaise. On croit qu'il existe encore quelques descendants de sa famille à Saint-Malo, en Bretagne, France. — Spalding, *Life of Bishop Flaquet*, 39.

1855. "Le régiment de Carignan (dans lequel François Morgan Vincennes, le fondateur de Vincennes, sur l'Ouabache, était officier) arriva en 1665 dans la colonie du Canada."—Law, *Jesuit Missionaries in the North-West*, dans *Wis. Hist. Coll.*, III, 100.

1857. "Vincennes (M. de) officier canadien, qui fonda sur les bords de l'Ouabache, en 1717, le fort Vincennes, devenu de nos jours un poste américain important et une ville épiscopale.—Bibaud, *Dict. Hist. des Hommes Illus.*, 342.

1858. ".... Poste St. Vincennes (ce nom de St. Vincennes est employé dans toutes les anciennes lois du Congrès dans lesquelles est mentionnée la ville, bien qu'il n'ait jamais été à la connaissance des vieux habitants que le Capitaine François Morgan de Vincennes, son fondateur, fût inscrit au calendrier des Saints)...."—Law, *Colon. Hist. of Vincennes*, 121.

1859. "Cette rumeur de la mort de Vincennes était fausse, ou bien il y avait peu de temps après dans l'ouest un autre officier portant le nom de M. de Vincennes."—Dillon, *Hist. of Ind.*, éd. de 1859, 402, note.

1860. "La famille canadienne de Vincennes dérive ce nom de la seigneurie de Vincennes sur le St-Laurent. Ce nom est Bissot.... Le fondateur de Vincennes était évidemment petit-fils de François [Bissot, sieur de la Rivière] et neveu, par conséquent, de Jolliet.—Shea, "M. de Vincennes;" dans *Hist. Mag.*, IV, 355.

1863. "Le brave Bissot de Vincennes était petit-fils de François Bissot."—Ferland, *Notes sur les Rég. de N.-D. de Québec*, 2ième éd., 79.

1867. En 1732 Bissot de Vincennes était enseigne et avait quarante-quatre ans.—Daniel, *Vie. C. de Léry*, 194.

1868. "Les relations historiques de ce fort disent que, dès 1734, le fameux capitaine D. M. Vincennes, fondateur de Vincennes, Ind., visita le poste de Fort Wayne."—Brice, *Hist. of Fort Wayne*, 12.

1871. "Jean-Baptiste Bissot, baptisé à Québec le 21 janvier 1668, fils de François, fondateur de la famille canadienne de Bissot, marié à Marie-Marguerite Forestier, à Montréal, le 19 septembre 1696, était "sieur de Vincennes, officier du détachement de la marine."—Tanguay, *Dict. Généal.*, I, 56, note.

1872. "Ces deux fils [de Louis Joliet] et Jean Joliet de Mingan continuèrent l'œuvre de leur père du côté de l'est de la Nouvelle-France, pendant que les Bissot, ses neveux, se tournant vers le sud-ouest, ajoutaient de nouveaux titres à l'honneur de cette famille par l'établissement d'un poste connu depuis, dans l'État d'Indiana, sous le nom de Vincennes, qui était celui d'un fils de Jean Bissot, sieur de la Rivière, brûlé par les Chicachas dans la guerre cruelle que ces Indiens firent aux Français."—Margry : "Louis Joliet," dans *La Rev. Can.*, IX, 219.

1872. "Jean-Baptiste Bissot, sieur de Vincennes, officier dans un détachement du service de la marine, était le dixième enfant de François Bissot, et naquit à Québec en janvier 1668. Louis Joliet épousa sa sœur, Claire-Françoise. Vincennes, en 1696, épousa, à Montréal, Marie-Marguerite Forestier, et Tanguay, *Dict. Généal.*, I, p. 56, donne les noms de quatre enfants. L'assertion de quelques écrivains de l'Ouest

que son nom était Morgan est sans fondement.”—
Shea, *Charlevoix's Hist. of N. F.*, VI, 122, note.

1875. “ En l'année 1705, Santer Vincennes, de
l'armée française, était à Kekionga.”—Goodrich et
Tuttle, *Hist. of Ind.*, 358.

1882. “ François Bissot, sieur de la Rivière....
Parmi ses nombreux enfants, on remarque la femme
de Louis Jolliet, et Jean-Baptiste Bissot, sieur de
Vincennes, officier distingué des troupes de la marine.”
—Sulte, *Hist. des C. F.*, III, 11.

1882. “ Brûlés par les sauvages : Diron d'Arta-
guette, aîné, le père Senat, jésuite, un fils d'Alphonse
de Tonty, Coulanges Bissot, de Vincennes, Saint-
Ange....”—*Ibid.*, VI, 119.

1882. “ Vincennes dérive son nom de celui de
Jean-Baptiste Bissot, sieur de Vinsenne, qui naquit
à Montréal en 1696. Il était officier de la marine
française et fut commandant du poste militaire sur le
Ouabache.”—Mallet, “ Very Rev. Pierre Gibault ; ”
dans *The Washington Catholic*, 30 sept. 1882, note.

1883. “.... Le père Senat.... accompagna Vin-
cennes, commandant du fort et probablement son
fondateur, du nom duquel ce fort fut appelé Vin-
cennes, dans son expédition contre les Indiens
Chicachas en 1736.

“ François Morgande Vincennes, supposé par Mon-
seigneur Hailandrière avoir été d'origine irlandaise.”
Alerding, *Hist. of the Cath. Ch., diocese of Vincennes*,
54.

1884. “ Finalement, en 1733, le poste du Ouaba-
che, qui prit bientôt le nom de son commandant,
gentilhomme canadien, Jean-Baptiste Bissot, appelé,
du nom d'une seigneurie au Canada, sieur de Vin-
cennes....

On trouve toute la famille dans le *Dictionnaire généalogique de Tanguay*. Un investigateur de vieux documents très inexpérimenté seul a pu faire Morgan, de Baptiste ou de Bissot. L'ouvrage de Tanguay est un résumé de tous les registres de paroisses du Canada, remontant aux premiers jours, et dans toutes ses recherches il n'a pas découvert une seule personne du nom de Morgan.—Shea, "Review of Alerding's Hist. of the diocese of Vincennes," dans *N. Y. Freeman's Journal*, 26 janvier 1884.

1884. "Pierre Ménard... s'arrêta au poste de Vincennes fondé (1772) par Bissot de Vincennes, un autre enfant de Québec."—Sulte, *Hist. des C.-F.*, VIII, 51.

1884. "Il existe aussi de nombreux documents conservés au bureau de l'archiviste à Kaskaskia et portant la signature suivante : FRANÇOIS MORGAN DE VINCENNES, commandant des troupes du roi au fort sur l'Ouabache."—Cauthorn, *Brief Sketch of Vincennes*, 17.

1884. "Je citerai ensuite cet homme illustre dont Vincennes reçut le nom... que Monseigneur Bruté a désigné ainsi : François Morgan de Vinsenne, mais dont le vrai nom—les renseignements à moi fournis par Edmond Mallet me portent à le croire—était : "Jean-Baptiste Bissot, sieur de Vinsenne." Monseigneur de la Hailandrière, se basant sur je ne sais quelle autorité, a dit qu'il était de descendance irlandaise. Mais nous croyons qu'il n'y a pas raisonnablement lieu de douter qu'il fût Canadien de naissance et Français d'origine." *Ibid.*, 25.

1884. "Je suis heureux de savoir que vous me poursuivez sur la question Vincennes... Je n'étais jamais tombé sur la famille Margane qui explique le Morgan de Law. Vous êtes évidemment sur la bonne voie. La question d'âge n'est pas concluante, selon

moi. Quelques-uns, comme M. de St-Pierre avec lequel se rencontra Washington, se trouvaient à des postes exposés où il fallait de l'activité malgré le grand âge.

.....

1. Jean-Baptiste Bissot, —s'il mourut en 1719— la question est réglée en ce qui le concerne et en ce qui me concerne moi-même.

2. François Margane, sieur de Vincennes, neveu, probablement, du No 1. ” Shea, *Lettre à M. Mallet*, 5 février 1884. *MS.*

1886. “.... Vincennes, qui est déjà lieutenant réformé d'infanterie à la Louisiane, et qui fera mieux agir qu'un autre les Miamis.” —“ Mémoire de la Compagnie des Indes ”, 30 septembre 1726 : dans Margry, *Découvertes*, VI, 659.

1886 Les points suivants, je pense, sont bien établis :

(a) En 1733, le sieur de Vincennes épousa une fille de Philippe Longpré à Kaskaskia.

(b) En 1734, madame de Vincennes était au Poste Vincennes.

(c) En 1736, M. de Vincennes perdit la vie dans l'expédition contre les Chicachas.

(d) De Vincennes laissa une fille appelée Marie-Thérèse, qui épousa un nommé De l'Isle.

Ma théorie est que le sieur de Vincennes, qui fut si en vue dans l'administration des affaires indiennes dans l'ouest de 1702 à 1719, était Jean-Baptiste Bissot, second sieur de Vincennes, et que celui qui était à Vincennes en 1733 était François Marganne de la Valtrie, troisième sieur de Vincennes. ” —Mallet, *Lettre à monsieur l'abbé Tanguay*, 17 novembre 1886. *MS.*

1886. " Je suis de votre avis. pour dire que le *Francis Morgan* de vos historiens ne peut être que *François Margane* de la Valtrie. Seulement j'observerai que ce n'est pas François marié à Angélique Guyon— mais Pierre-Frs. Margane, sieur Des Forêts. En effet, François, époux d'Angélique Guyon, n'est mort qu'après 1839. . . . "—Tanguay, *Lettre à M. Mallet*, 6 déc. 1886. *MS.*

1889. " VINCENNES, Jean-Baptiste Bissot, sieur de, explorateur canadien, né à Québec en janvier 1688, mort aux Illinois en 1736. Il était le dixième fils de François Bissot. . . . Il se battit contre les Iroquois à Mackinaw à l'âge de dix ans, entra dans l'armée canadienne comme enseigne en 1701 et servit dans l'ouest. . . . Au commencement de l'année 1736 on l'envoya prendre part à l'expédition contre les Chicachas. "—*Appleton's Cyclop. of Amer. Biog.* VI, 298.

1890. " Jean-Baptiste Bissot, sieur de Vincennes, . . . mourut vers 1717, et son neveu Pierre (Margane), fils de sa sœur Louise Bissot, lequel obtint une commission d'enseigne en 1699, prit le titre de sieur de Vincennes et conserva beaucoup de son influence dans l'ouest. "—Shea, "The Hoosier State" : dans *The Catholic News*, 10 septembre 1890.

1892. " Charles-François et Jean-Baptiste (Bissot) étaient propriétaires de la seigneurie de Vincennes. Ils prirent le nom de cette terre. Tous deux épousèrent à Montréal des filles du chirurgien Forestier. Charles-François ne paraît pas avoir laissé de postérité. Jean-Baptiste embrassa la carrière des armes et illustra le nom des Bissot de Vincennes.

Il a été le fondateur du poste de Ougatamou. En 1736, il mourut brûlé par les Chicachas. Le nom de la capitale de l'Indiana, Vincennes, est emprunté à celui de cet officier."—Roy, "François Bissot, Sieur de

la Rivière ” ; dans *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Sec. 1, 1892, p. 39.

1892. “ Ce service de Dubuisson ne dura que peu de temps, car François Morgan, neveu du feu sieur de Vincennes, qui avait hérité du titre de ce dernier, fut envoyé prendre sa place chez les Miamis auprès desquels il devint aussi influent que l'avait été son oncle.

“ ...Le sieur de Vincennes qui mourut en 1819 était Jean-Baptiste Bissot, fils du premier possesseur du fief. Claire-Françoise Bissot, l'une de ses sœurs, était la femme de Louis Joliet. Louise Bissot, autre sœur, épousa Séraphin Morgane, et son fils François Morgane (il abandonna l'e final en écrivant son nom) fut le fondateur du Poste Vincennes, bien que notre fondateur l'écrivit habituellement Vinsenne, et d'autres de diverses manières.... Les sieurs Vincennes ne doivent pas être confondus avec la famille St-Vincent, dont deux ou trois membres étaient au service de la France dans le nord-ouest.”—Dunn, *Indiana*, 49.

Les notes ci-dessus reproduites sont les seules concernant l'identité de notre héros qui me soient accessibles ou connues, et par elles on voit que ce n'est pas chose facile de déterminer son vrai nom ou d'établir sa parenté. L'archevêque Spalding et M. l'abbé Alerding, sur l'autorité des évêques Bruté et Hailandrière, du diocèse de Vincennes, le considèrent comme d'extraction irlandaise ; le juge Law, l'historien Dillon, l'archevêque Spalding et M. l'abbé Alerding le présentent sous le nom de Morgan, nom éminemment irlandais ; les historiens Charlevoix, Bancroft, Bibaud, Ferland, Shea, Daniel, Margry, Sulte, Cauthorn, Roy et Dunn, l'ancien ministre plénipotentiaire Poussin et le généalogiste Tanguay le disent canadien ; Ferland, Shea,

Daniel, Tanguay, Margry, Sulte, Cauthorn, l'encyclopédie Appleton et Roy donnent Bissot comme étant son nom de famille ; Shea, Tanguay, Sulte, Cauthorn et Roy le croyaient être Jean-Baptiste Bissot, fils de François Bissot, sieur de la Rivière ; Ferlanu dit qu'il était petit-fils de François Bissot ; Margry dit qu'il était fils de Jean Bissot ; Sulte, évidemment par suite d'une erreur typographique, dit que Conlanges Bissot fut aussi brûlé à mort en même temps que de Vincennes ; Thomas, Law, Goodrich et Tuttle l'appellent Saint-Vincennes ou Saint-Vincent ; Dunn fait remarquer qu'il ne doit pas être confondu avec les officiers français de la famille Saint-Vincent, dont plusieurs servirent au Canada ; Shea, Tanguay et Dunn conviennent maintenant que Margane de la Valtrie est le nom exact ; Shea spécifie Pierre Margane ; Tanguay donne Pierre-François Margane, sieur Des Forêts ; Dunn imprime François Morgan, fils de Séraphin Morgan et de sa femme Louise Bissot ; il était lieutenant d'infanterie réformé en service à la Louisiane en 1726, selon le "Mémoire de la Compagnie des Indes" ; tandis que Daniel dit qu'en 1732 il était enseigne aux troupes canadiennes et âgé de quarante-quatre ans. Que devons-nous penser de toutes ces différences et de toutes ces contradictions ?

Je considère comme des déductions erronées de prémisses inexactes les assertions que notre héros était d'extraction irlandaise, qu'il avait des descendants demeurant en Bretagne, qu'il appartenait au régiment de Carignan et qu'il se battit à l'âge de dix ans contre les Iroquois. Dillon est porté à croire qu'il y a eu deux sieurs de Vincennes au pays des Illinois : moi je pense qu'il doit y en avoir eu deux, peut-être trois. Le premier seigneur de Vincennes, Charles-François Bissot, né à Québec en 1664 et marié à Montréal en 1699 ne paraît pas être mort au Canada. Jean-Baptiste

Bissot, sieur de Vincennes, est, selon toute probabilité, la personne dont veut parler M. de Vaudreuil dans sa dépêche du 28 octobre 1719, rapportant la mort de " M. de Vincennes " chez les Miamis. François-Marie Bissot, également sieur de Vincennes, né en 1700 et fils de Jean-Baptiste Bissot, ne paraît pas avoir été marié ou être mort au Canada.

Le témoignage de Cauthorn, l'historien local de Vincennes, paraît établir le fait que le M. de Vincennes qui commandait sur l'Ouabache et qui fut brûlé à mort par les Chicachas épousa à Kaskaskia en 1733 une fille de Philippe Longpré, le plus riche marchand de l'endroit. Le fait de ce mariage indique un homme non marié, d'âge à se marier. Pierre Margane, sieur Des Forêts, la personne adoptée par Shea, épousa le 14 octobre 1732, à Montréal, une demoiselle Daillebout et M. de Vincennes se maria à Kaskaskia en 1733. Pierre-François Margane, que mentionne M. l'abbé Tanguay, ne paraît pas dans le *Dictionnaire*. François-Marie Bissot, seigneur de Vincennes, s'il était alors vivant, aurait eu trente-trois ans, et, comme nous l'avons vu, il ne paraît pas avoir été marié ou être mort au Canada, d'après le *Dictionnaire généalogique*.

Pourquoi notre héros ne serait-il pas François-Marie Bissot ? Mais Cauthorn affirme qu'il signait "*François Morgan de Vincennes*,"—et il était un Bissot, non un Margane de la Valtric. Cauthorn peut cependant être dans l'erreur, car il est certain qu'il ne signait pas toujours comme on l'a dit, puisque l'une de ses signatures sur les registres de paroisse à Kaskaskia, à la date du 20 octobre 1727, et dont le fac-simile est en ce moment devant moi, est comme il suit : F (ou L) Vinsenne.

Le fait qu'il était lieutenant réformé et commandait des troupes dans la Louisiane en 1726, comme il est dit dans les *Découvertes* de Margry, et que dans la

compilation de Daniel touchant les officiers du Canada on le montre simple enseigne en 1732, est aussi très embarrassant.

Serait-ce que M. de Vincennes, dont nous nous sommes efforcés d'établir l'identité, ne serait point né au Canada, mais au pays des Illinois ou en Louisiane ?

Quels que fussent son nom et son origine le grand Etat de l'Indiana lui doit un monument, et j'ai le ferme espoir que, dès que son identité aura été historiquement établie, il s'acquittera avec empressement de sa dette envers la mémoire de son fondateur, dont le nom est perpétué à Vincennes, sa première agglomération de colons, la plus vieille de ses villes, et l'ancienne capitale du Territoire du Nord-Ouest américain.

Les écrivains des RECHERCHES HISTORIQUES qui ont accès aux archives de la seigneurie de Vincennes au Canada et aux papiers des vieilles familles de la Nouvelle-France en général, voudront-ils faire les recherches nécessaires et livrer à la publicité les faits ainsi que leurs propres vues sur ce sujet pour aider à donner une réponse satisfaisante à cette question : Qui était M. de Vincennes, fondateur de l'Indiana ?

